



RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02257

Numéro SIREN : 797 707 445

Nom ou dénomination : A2Z FG CORP

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2017 sous le numéro de dépôt 2380

Désignation de l'entreprise **SASU A2Z FG Corp. (2)** Néant ☐

Adresse de l'entreprise **5 rue de la baronniere, 44700 Orvault**

Numéro SIRET* **1797170714450001217022Z** Code APE **217022Z**

Durée de l'exercice en nombre de mois* **12** Durée de l'exercice précédent* **12**

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31/12/2015			
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial*	010	0.00	012	0.00		
	Autres*	014	0.00	016	0.00		
	Immobilisations corporelles*	028	2 651.06	030	0.00	2 651.06	
	Immobilisations financières* (1)	040	515.00	042	0.00	515.00	
	Total I (5)	044	3 166.06	048	0.00	3 166.06	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	0.00	052	0.00	0.00	
	Marchandises*	060	0.00	062	0.00	0.00	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	0.00	066		0.00	
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés*	068	0.00	070	0.00	0.00	
	Autres* (3)	072	0.00	074	0.00	0.00	
	Valeurs mobilières de placement	080	0.00	082	0.00	0.00	
	Disponibilités	084	0.00	086		0.00	
	Charges constatées d'avance*	092	0.00	094		0.00	
	Total II	096	0.00	098	0.00	0.00	
	Total général (I + II)	110	3 166.06	112	0.00	3 166.06	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		560.88			
	Écarts de réévaluation	124		0.00			
	Réserve légale	126		0.00			
	Réserves réglementées* (dont réserve spéciale des plus-values à long terme	129	)	130	0.00		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	131	)	132	0.00		
	Report à nouveau	134		0.00			
	Résultat de l'exercice	136		- 369.60			
	Provisions réglementées	140		0.00			
	Total I	142		191.28			
	Provisions pour risques et charges	154		0.00			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		4 434.31			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		0.00			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		1 170.00			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	0.00	172	0.00		
	Produits constatés d'avance	174		0.00			
	Total III	176		5 604.31			
	Total général (I + II + III)	180		5 795.59			
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

Carthage Carfou

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A2Z FG Corp. (2)

Néant ☐

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
31/12/2015Exercice N-1 clos le
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	0.00	210	0.00		
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intra-communautaires	215	0.00	214	2 500.00
					217	0.00	218	0.00
					Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			
	Production immobilisée*				224	0.00		
	Subventions d'exploitation reçues				226	0.00		
	Autres produits				230	0.00		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	2 500.00			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	0.00		
	Variation de stock (marchandises)*				236	0.00		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	0.00		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	0.00		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 0.00 — mobilier : 0.00)				242	2 869.60		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle* 243)				244	0.00		
	Rémunérations du personnel*				250	0.00		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	0.00		
	Dotations aux amortissements*				254	0.00		
	Dotations aux provisions				256	0.00		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259)				262	0.00		
Total des charges d'exploitation (II)				264	2 869.60			
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I — II)				270	- 369.60			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	0.00		
	Produits exceptionnels (IV)				290	0.00		
	Charges financières (V)				294	0.00		
	Charges exceptionnelles (VI)				300	0.00		
	Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	0.00		
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)				310	- 369.60			
B — RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2			312	314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf nouveautés page 7 de la notice 2033.nor)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247				330			
Déductions	Entreprise nouvelles (11.2005) 986	Zone franche urbaine (44.0005) 987	Zone franche Corse (44.0005) 988					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44.0005) 981	Jeune entreprise innovante (44.0005A) 989	Pôle de compétitivité (44.0005B) 990					
	Divers*, (dont : investissements outre-mer 344)		créance due au report en arrière du déficit* 346					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370				
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381				Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* : 380	n° du centre de gestion agréé : 388			
Montant de la T.V.A. collectée 374				0.00	Effectif moyen du personnel* : 376	dont apprentis : handicapés :		
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378				0.00	Montant des prélèvements personnels de marchandises* : 399			

Approbation des comptes A2Z FG Corp

de l'exercice 2015

L'an 2016, le 2 Janvier, à Orvault, M. Gouin Florian, associé unique et président de la société A2Z FG Corp., société par actions simplifiée au capital de 10€, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 797 707 445, et dont le siège social est situé 5 rue de la baronniere, 44700 Orvault.

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Decembre 2015,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Decembre 2015;
- l'affectation du résultat ;

Première décision :

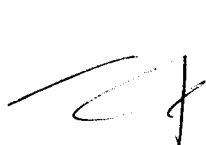
L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Decembre 2015 et se soldant par une perte de 369,60 euros.

Deuxième décision :

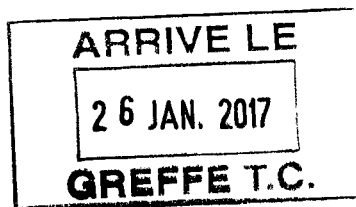
L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 369,60 € au compte report à nouveau.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique Florian Gouin

 certifié conforme

DEPOSE LE



N°RCS

MODE DE REGLEMENT

N°DE DEPOT

N°DE FACTURE

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTES**

Immeuble Rhuys
2 bis quai François Mitterrand
BP 86209
44262 Nantes Cedex 2

A2Z FG CORP
5 R DE LA BARONNIERE
44700 ORVAULT

N° de Refus : 2017-66 (2017TP0006013)

Société : A2Z FG CORP (2013B02257)

Date de clôture de l'exercice : 31/12/2014

**NOTIFICATION DE DECISION DE REFUS D'ENREGISTREMENT
DE DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

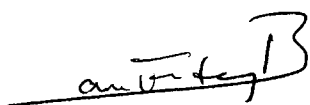
Nous avons le regret de vous aviser que votre demande d'enregistrement déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes n'est pas conforme aux dispositions applicables :
Pour nous joindre, veuillez nous contacter au 02 40 41 02 21/22,
Les motifs de refus sont les suivants :

• Autres ou précisions complémentaires :

Absence de règlement pour frais de la formalité MERCI DE BIEN VOULOIR NOUS FAIRE
PARVENIR UN CHEQUE DE 52.93 €

Délivré à Nantes, le 1 février 2017

Le Greffier,



Rappels :

Tout dépôt de comptes annuels est à faire en un exemplaire daté et certifié conforme par le représentant légal.

Vous disposez d'un délai de deux semaines pour régulariser, passé ce délai votre dossier vous sera retourné.

Il est indispensable de déposer des documents lisibles, de mentionner la dénomination complète, le siège social et le numéro d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés.

Les documents ne doivent comporter ni agrafe, ni attache.

Retourner ce document avec le complément de dossier.

CB global
S2 - 93 + 2
CB 15.86 €